

ANNEXE : CALENDRIER DES AIDES

PRÉPAREZ DÈS À PRÉSENT VOTRE PARTICIPATION À QUAIS DU POLAR 2021

Afin de vous permettre d'inscrire vos classes aux activités proposées par le festival et de financer votre venue, nous vous informons que des aides peuvent être apportées par les collectivités locales et rectorats.

Pour l'année scolaire 2020-2021, les appels à projets sont déjà en ligne ou le seront bientôt. Nous vous invitons donc à prendre note du calendrier ci-dessous pour faciliter votre venue au festival l'an prochain.

ADAGE : LA NOUVELLE APPLICATION NATIONALE DE L'EAC POUR LES PRIMAIRES, COLLÈGES ET LYCÉES

Pour l'année 2020-2021, une nouvelle application nationale dédiée à la généralisation de l'EAC est mise en place : ADAGE qui se substitue totalement aux appels à projets des DAAC.

Le calendrier :

- Mai > Septembre 2020 (dates nationales) : Appel à projets 2020-2021 réalisé avec ADAGE
- Dès octobre 2020 (dates nationales) : Recensement de toutes les actions EAC sur l'académie pour l'année scolaire 2020-2021

Comment y accède-t-on ?

L'accès à l'application se fait depuis le portail académique [ARENA](#) dans les rubriques "Scolarité du 1^{er} degré" et "Scolarité du 2nd degré". Pour y accéder, il faut impérativement disposer d'un identifiant académique sur cette plateforme.

Plus d'informations sur le site de la [DAAC de Lyon](#).

D'AUTRES AIDES POSSIBLES

Pour les collèges du Grand Lyon

Un appel à projets « Actions éducatives » est ouvert chaque année aux principaux des 79 collèges publics de la Métropole de Lyon. Dans le cadre de votre participation à Quais du Polar, nous vous invitons à faire une demande sur « thématique libre ». Plus d'informations sur le site internet du Grand Lyon.

Pour les lycées de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Chaque année, la région soutient les lycées porteurs de projets, et notamment pour des projets culturels à travers l'appel à projets « Découverte Région ». Ce soutien permet aux établissements de se déplacer et de pouvoir rémunérer les intervenants culturels. Tous les ans, plusieurs lycées participent à Quais du Polar grâce aux financements de la région.

La saisie en ligne des projets se réalise sur l'extranet régional [SIGORRA](#), du 20 mai au 30 juin 2020.